



Filières Vertes & Insertion

Pour une croissance intelligente, durable et inclusive :
La France à l'heure de l'Europe ?



Le 31 octobre dernier, le CNEI et CHANTIER école ont organisé une matinée interactive sur les filières vertes et l'insertion à l'auditorium de la Macif. Cette rencontre placée sous le haut patronage de la Représentation en France de la Commission européenne a abordé le sujet des filières vertes et du développement des entreprises et chantiers d'insertion à travers les points de vue de trois acteurs clés : l'Europe, l'Etat français et les régions. Dans un contexte où l'Union européenne prépare le prochain budget de la politique de cohésion 2014-2020, l'enjeu de cette matinée a été de démontrer que les entreprises et chantiers d'insertion ont un fort potentiel pour répondre aux objectifs de croissance intelligente, durable et inclusive fixés dans la stratégie européenne 2020.

DEUX DISCOURS POUR UNE VISION PARTAGÉE



Devant un auditorium attentif, Emmanuel Stephant, Président de CHANTIER école, et Laurent Laïk, Président du CNEI, ont ouvert la matinée en rappelant à tour de rôle la complémentarité des outils représentés par les deux

réseaux. « *Les entreprises d'insertion sont clairement positionnées dans le secteur marchand en lien étroit avec les secteurs professionnels, quant aux ateliers et chantiers d'insertion ils se revendiquent du secteur de l'utilité sociale centrant leur action sur la protection de la personne* » a déclaré Emmanuel Stephant. Si les outils sont complémentaires, le sujet des filières vertes et de l'Europe, a mis en perspective l'importance du rapprochement entre les deux réseaux : « *nous devons être plus visibles, et les sujets européens nous offrent la possibilité*

de démontrer que parce que les choses sont claires entre les deux réseaux nous pouvons développer nos modèles et changer d'échelle » a souligné Laurent Laïk.



Le Président du CNEI a ensuite mis en avant le potentiel de développement des entreprises et chantiers d'insertion sur les filières vertes, en rappelant que la majorité des projets portés par les entrepreneurs s'inscrivent dans le champ de la croissance verte, et qu'à la question politique du développement des entreprises et chantiers d'insertion, les politiques européennes pourraient apporter des solutions en inscrivant plus fortement le modèle économique et social de l'entreprise et du chantier d'insertion dans les fonds structurels, notamment le FSE et le FEDER.

LA PREUVE PAR L'IMAGE DES ATOUTS DES STRUCTURES D'INSERTION SUR LES FILIERES VERTES



Dans le cadre du plan de développement des entreprises et chantiers d'insertion en France, le CNEI et CHANTIER école ont identifié plusieurs filières vertes à fort potentiel de développement : transport et logistique, déchets et recyclage, eau et environnement, éco-construction sur lesquelles les structures d'insertion pourront former aux métiers verts les personnes en parcours d'insertion et développer leur activité économique.

Pour faire la preuve que les projets de développement portés par le CNEI et CHANTIER école sont possibles, [plusieurs reportages vidéo](#) ont été diffusés au cours de la matinée afin de démontrer le savoir-faire des entreprises et chantiers d'insertion sur ces activités rattachées à la croissance verte.

Du démantèlement de déchets électroniques en Ile-de-France, au développement des circuits courts avec le maraichage biologique en Pays de la Loire, en passant par une filiale d'entreprises d'insertion sur le nettoyage écologique de véhicules, les structures d'insertion ont démontré par l'image leur capacité à investir de nouveaux secteurs et à répondre aux enjeux d'un développement plus respectueux de l'environnement et de l'humain. Pour autant, les reportages ont aussi permis d'interpeller les intervenants sur les freins au développement que rencontrent les entreprises et chantiers d'insertion : le nombre limité de postes en insertion, la formation des salariés en insertion sur les techniques écologiques ou encore l'accès au financement pour l'innovation et la recherche sur les pratiques émergentes comme celles liées au traitement des eaux.

LE COMMISSAIRE MICHEL BARNIER SOUTIENT LE SECTEUR DE L'INSERTION

A l'initiative de la stratégie pour la promotion de l'entrepreneuriat social en Europe, [le commissaire européen Michel BARNIER a tenu à souligner lors de son intervention](#) que l'Union européenne cherche « à poser les bases d'une nouvelle croissance qui ne peut pas être la même qu'avant, qui sera plus sobre, plus verte, plus équitable, et dans laquelle, je le pense, les entreprises d'insertion que vous animez ont leur place, toute leur place à tenir » et d'ajouter : « Laurent Laïk [Président du CNEI] a été très clair sur ce point à l'occasion de notre dernière rencontre, je ne l'ai pas oublié : 150 000 citoyens qui retrouvent la voie de l'emploi, la voie de la réinsertion chaque année avec un impact budgétaire quasi nul. Des entreprises qui vivent à 80% de leur activité économique, qui embauchent localement, sur le terrain, des personnes qui sont traditionnellement éloignées de l'emploi et des actions pionnières dans les domaines de la croissance, de la croissance verte : le recyclage des déchets, l'habitat écologique ou la protection de l'eau.

Je n'ai donc pas oublié aujourd'hui à Bruxelles ce que représente votre secteur pour relever le défi de la croissance et de l'emploi et voilà pourquoi nous sommes déterminés avec László Andor [Commissaire européen aux affaires sociales et à l'emploi] et toutes ses équipes et les miennes à soutenir ce secteur à travers notre initiative pour l'entrepreneuriat social ».

Denis Stokkink, Président du Think Tank européen PLS, n'a pas manqué de rappeler que « les entreprises sociales sont clairement identifiées dans les actions de la politique d'inclusion active de l'Union européenne comme devant être une priorité pour les Etats et les collectivités locales à la fois dans les programmes FEDER et FSE ». Une opportunité dont doivent se saisir les acteurs de l'insertion pour faire connaître leurs bonnes pratiques en la matière et gagner en visibilité auprès des pouvoirs publics.

L'INCLUSION ACTIVE,

OBJECTIF PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE EUROPEENNE POUR LES 7 ANS A VENIR

Pour la période 2014-2020, la Commission européenne a proposé une enveloppe budgétaire de 377 milliards d'euros pour la politique de cohésion.



Dominique BE, Chef d'unité adjoint de la Coordination du Fonds social européen de la Direction générale Emploi de la Commission européenne a indiqué que l'inclusion sociale et l'emploi seront des objectifs prioritaires dans la prochaine programmation des fonds structurels. Pour la première fois, la promotion de l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté font donc l'objet d'un poste de dépense spécifique pour lequel au moins 20% de la dotation nationale FSE doit être consacrée.

Si Dominique BE a indiqué que le FSE n'allait pas « *changer pour les bénéficiaires* » en expliquant que le fond social européen continuerait à financer la formation professionnelle avec deux objectifs, l'emploi et la cohésion sociale, il a cependant souligné des liens seront désormais possibles entre les différents objectifs, notamment avec celui des emplois verts.

Le FEDER 2014-2020, qui a pour objectifs de renforcer la compétitivité des PME, promouvoir l'emploi et soutenir la mobilité de la main d'œuvre proposent par exemple des actions consacrées « à l'aide à la création d'entreprises et d'activités dans les domaines offrant de nouvelles sources de croissance, tel que l'économie verte ». Cette complémentarité possible entre le FEDER et le FSE offre des opportunités de financements aux entreprises et chantiers d'insertion à la fois pour soutenir l'innovation de leur activité et la formation professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.



LA FRANCE POURRAIT PENSER INSERTION

DANS SON PROCHAIN CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC L'EUROPE



Denis Stokkink, Président du Think Tank européen a rappelé aux acteurs de l'insertion que « *La période actuelle est stratégique pour influencer les politiques nationales dans les décisions du prochain programme opérationnel de la France* ». Si l'Europe se fixe des objectifs ambitieux et fait de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté un objectif clé, la France comme chaque Etat membre est tenue de présenter au second semestre 2013, son programme opérationnel qui fixera les objectifs et les montants alloués à chaque budget des fonds structurels. Sur ce sujet, Anne-Laure De Coincy, représentante du Secrétariat Général des Affaires européennes, service du Premier Ministre rédigeant les projets d'instructions définissant la position de la France au sein des institutions européennes, a indiqué que « *la période de concertation en France devrait être lancée en décembre et impliquerait un grand nombre d'acteurs. La concertation s'effectuera à plusieurs niveaux, un premier niveau concernera des partenaires très engagés dans la gestion des fonds. Le CNEI ferait partie de cette première concertation avec 50 autres organismes. Un second niveau concernerait ensuite environ 500 organisations et le grand public* ».

LA GESTION DES FONDS STRUCTURELS EN FRANCE

En réponse à une intervention de la salle qui soulève la question de la complexité des fonds structurels européens, Anne-Laure de Coincy a reconnu que « *le système de dépenses publiques européennes est complexe, mais que des efforts tendent à se mettre en place et qu'il faut poursuivre le dialogue avec la DGCS, la DGEFP, et le ministre de l'ESS pour voir ce qui peut être amélioré dans les fonds structurels en France* » et d'ajouter « *ce sont les bons interlocuteurs* ». Manuel Klotz, directeur adjoint de la DIRECCTE de la région Pays de La Loire a ajouté que : « *Pour mobiliser du FSE, il faut aussi qu'il y ait une adhésion des acteurs et des têtes de réseaux, et en région Pays de la Loire nous organisons des réunions annuelles avec l'UREI et les entreprises concernées pour faire le point sur la situation des dossiers* ».



Il est également revenu sur le rôle de la région dans la gestion des fonds structurels. « *Au niveau de la région, l'insertion et l'ESS étaient déjà une priorité dans la programmation 2007-2013. Cet engagement de la région en faveur du secteur tient à une forte volonté politique qui se retranscrit dans les arbitrages, les priorités et les montants financiers alloués* ».

Autre nouveauté française liée à l'acte III de la décentralisation, les régions pourraient se voir confier la gestion du FSE, il y aurait alors un programme opérationnel national et des programmes régionaux. Ce changement aurait un impact direct sur les porteurs de projets... les modalités de cette nouvelle organisation sont en cours d'étude au sein de la DATAR et de la DGEFP. Sur le bon niveau de gestion de l'insertion et de l'inclusion, Anne-laure De Coincy reconnaît que « *sur ces sujets il y a une forte compétence des départements et la question de transférer au niveau régional n'est pas aussi simple* ».

En conclusion de cette matinée Claude Alphandéry, Président du Labo de l'ESS et ancien Président du CNAIE, salue « *l'initiative commune des deux acteurs majeurs de l'insertion par l'activité économique à travailler ensemble sur cet enjeu des filières vertes* ». Il relève que dans le contexte économique et social actuel de la France, qui connaît un chômage de 5 millions de personnes, l'option de la compétitivité ne peut pas être la seule la solution à la création d'emplois.



Il encourage l'économie à se tourner vers la transition écologique et « *les films diffusés au cours de cette matinée sont en ce sens exemplaire, autant sur la qualité de l'eau, l'agriculture, les transports économes d'énergie, l'éco-construction. Il faut désormais que la politique européenne et la politique française donnent les moyens d'aller plus loin à ceux qui font déjà, il y a des gens qui sont sur ces filières vertes au CNEI et à CHANTIER école. C'est déjà un énorme travail que vous avez réalisé. Et si le ministre de l'ESS avait été présent il serait bien d'accord pour dire qu'il faut sur les initiatives qui sont les vôtres, les aider à avoir une ambition de conforter ces filières vertes* ».

L'évènement sur les filières vertes et l'insertion a été un premier évènement collectif réussi, il a ouvert des perspectives de collaborations encourageantes avec les partenaires économiques et institutionnels pour amplifier l'impact des entreprises et chantiers d'insertion en tant que modèle économique solide au service de l'inclusion active et de l'innovation sociale. Les équipes du [CNEI](#) et de [CHANTIER école](#) remercient très sincèrement tous ceux qui ont contribué et participé à cet évènement.